

# DOCUMENT D'INFORMATION BILAN DE COMPETENCES

*Human*  
PERSPECTIVE  
*Vous ouvrir le champs des possibles*

### ➤ Objectif

Le bilan de compétences est un protocole permettant de faire le point sur son parcours, ses acquis et de définir un projet professionnel ou de formation avec l'aide d'un spécialiste. Plus précisément, selon l'article L.6313-10 du code du travail, le bilan de compétences doit « permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ».

Souvent, derrière un bilan de compétences il y a une réelle volonté de changement, un désir de se sentir plus épanoui ou encore la volonté de trouver du sens dans son travail et de se sentir à « sa place ».

Dans ce cadre, la démarche mise en œuvre par HUMAN PERSPECTIVE permet de :

- Faire le point sur son parcours, ses choix professionnels et de vie, ses expériences personnelles et professionnelles
- Mieux identifier son potentiel et ses aspirations professionnelles
- Gérer au mieux ses ressources personnelles
- Recueillir et mettre en forme les éléments qui permettent de structurer un projet professionnel réaliste et motivant

Selon votre besoin nous vous proposons de vous accompagner à travers 4 formules différentes :

- **EVOLUTION** : Mieux gérer ses atouts dans des négociations d'emploi ou dans ses choix de carrière, renforcer sa confiance en soi
- **RECHERCHE EMPLOI** : Travailler ses outils marketing dans le cadre d'une recherche d'emploi (CV, réseaux sociaux professionnels, Lettre de motivation), s'entraîner aux entretiens de recrutement
- **RECONVERSION** : réaliser des enquêtes métier pour mieux mesurer la pertinence du projet et mieux évaluer les possibilités sur le marché du travail, Identifier une formation et constituer si besoin avec l'aide du consultant un dossier de demande de financement de formation
- **CREATION ENTREPRISE** : Déterminer les ressources et les risques de votre projet, les composantes de votre projet et identifier les grandes étapes de votre création

**IMPORTANT : Le bilan de compétences est un processus de réflexion intense. Ainsi, votre objectif de départ peut évoluer en cours de bilan. Votre consultant saura parfaitement modifier et adapter la formule qui répondra à votre nouvel objectif.**

## ➤ Engagement de confidentialité

Les éléments constitutifs du document de synthèse sont collectés tout au long du bilan. Ils permettent de l'élaborer pour qu'il soit remis au bénéficiaire lors de la phase de conclusion. Il comporte les points suivants :

- Les circonstances du bilan de compétences, les attentes à son égard et les pré projets
- L'analyse du parcours, les compétences et les ressources du bénéficiaire au regard des perspectives d'évolution envisagées
- Les éléments constitutifs du projet professionnel et/ou du projet de formation ainsi que les principales étapes prévues pour la réalisation du projet

Ce document est soumis au bénéficiaire lors de la dernière séance pour d'éventuelles observations et ne peut être diffusé sans son accord à qui que ce soit. De même, le bénéficiaire conserve les outils de travail qui lui sont remis en cours de bilan. La synthèse et l'ensemble des éléments recueillis seront détruits par Human Perspective à la fin du bilan. Ils ne pourront être conservés qu'avec l'accord du bénéficiaire et ce pendant une durée d'un an, dans le cadre du suivi.

## **DEMARCHE GENERALE**

Notre démarche est précise et tient compte des différents textes légaux qui définissent les modalités de réalisation du bilan de compétences, à savoir :

### TROIS GRANDES PHASES :

#### **1. PHASE Préliminaire**

Il s'agit d'un entretien préalable et gratuit avec le bénéficiaire. Le consultant se présente et vérifie si la demande du bénéficiaire relève bien d'un bilan de compétences auquel cas le consultant réoriente le bénéficiaire vers une autre démarche ou encore vers une autre structure.

Lors de cet entretien, le consultant doit expliquer en détails au bénéficiaire les objectifs du bilans de compétences, les étapes, le déroulement, les méthodes, les outils et précise les aspects suivants :

- Le bénéficiaire à la possibilité de rencontrer d'autres consultants pour mieux valider son choix de centre de bilan
- Les informations sont transmises en toute confidentialité et en toute transparence
- L'engagement et la motivation du bénéficiaire sont nécessaires à la réussite du bilan de compétences. Le bénéficiaire doit être actif et acteur de son bilan
- Le consultant joue un rôle de conseiller et de miroir face à son bénéficiaire, en aucun cas il décidera pour le bénéficiaire des choix à faire et du projet à entreprendre

Les questions que pourra, par exemple, poser le consultant lors de cet entretien pour valider la demande :

- Quelles sont vos besoins aujourd'hui à l'égard de votre situation?
- Qu'avez-vous envie de clarifier ?
- Qu'avez-vous envie de résoudre ?
- En quoi pensez-vous que le bilan peut vous aider ?
- Êtes-vous prêts à vous engager dans cette démarche ?

Cette étape permet de comprendre l'engagement du bénéficiaire dans la démarche de bilan de compétences et de définir avec lui les axes de travaux adaptés. Les modalités de financement seront également abordés lors de cet entretien préalable.

## 2- PHASE Investigation

Cette étape permet d'identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles tout en analysant les motivations et les centres d'intérêts professionnels et personnels. Cette phase, se décompose en 2 parties :

- A- Identifier les perspectives de projets « DESIRABLES » permettant de valoriser le potentiel du bénéficiaire en terme de compétences, connaissances et aptitudes personnels.
  - Analyse du parcours personnel et professionnel
  - Analyse du Parcours de formation
  - Expériences professionnelles et extra professionnelles
  - Analyse de la personnalité (forces et axes d'amélioration), des motivations professionnelles, des centres d'intérêts et des valeurs de vie
- B- Enquêter sur la faisabilité et le réalisme de chacune des perspectives professionnelles envisagées. Selon l'objectif du bilan, 4 formules sont proposées au bénéficiaire : EVOLUTION – RECONVERSION – RECHERCHE EMPLOI – CREATION ENTREPRISE  
L'objectif de cette étape est de pouvoir aboutir à l'élaboration d'un projet professionnel à la fois « DESIRABLE » et « REALISTE »
  - Compétences et connaissances transférables / Compétences et connaissances à acquérir (formation)
  - Identifier l'ensemble des ressources du bénéficiaire pour son projet
  - Repérer les obstacles et réfléchir aux solutions éventuelles
  - Valider le projet principal, réaliste et motivant

## 3- PHASE Conclusion

Élaborer le plan d'action précisant l'ensemble des étapes de mise en œuvre du projet.

- Cette phase se termine par la remise du document de synthèse qui précise les circonstances du bilan, vos aptitudes et compétences au regard de votre projet, le projet professionnel ou de formation ou de création d'entreprise et les étapes prévues pour sa réalisation. Lors de la dernière séance, le consultant et le bénéficiaire Co-Rédige la synthèse finale

Dans cette dernière phase intervient également un entretien à 6 mois :

Un suivi post-bilan est proposé pour faire un point avec vous et connaître l'avancée de votre projet par rapport au plan d'action préalablement établi. Nos consultants peuvent vous aider et vous conseiller si nécessaire.

## MODALITES PRATIQUES

**Le bilan de compétences est réalisé avec le consentement du bénéficiaire et nécessite son implication.** Pour un travail efficace, il lui est demandé de répondre de bonne foi aux questions qui seront posées par le consultant.

### ➤ Financement

Plusieurs sources de financement sont envisageables

- Utiliser votre Solde CPF disponible
- Bénéficiaire du plan de développement de compétences (employeur)
- Faire une demande d'AIF auprès de Pôle emploi (pour les personnes inscrites au PE)
- Pour les indépendants, solliciter le FIFPL
- A titre Personnel

Le bénéficiaire peut choisir de réaliser son bilan de compétences sur ou en dehors de son temps de travail.

Au titre d'un financement employeur, celui-ci le rend disponible, comme pour une formation, le temps nécessaire à la réalisation du bilan de compétences, dans la limite des 24 heures. Dans ce cadre la rémunération du bénéficiaire est maintenue.

Au titre d'un financement personnel en dehors du temps de travail, il appartiendra au bénéficiaire de se rendre disponible sur son temps personnel.

Selon le mode de financement, une convention tripartite peut être rédigée et signée avant le début de votre accompagnement (bénéficiaire, financeur et Human Perspective)

## ➤ Durée

La prestation dure 24 heures au total échelonnées sur 2 à 4 mois. Nous avons réparti ce volume horaire entre :

- Les Entretiens individuels (7 RDV de 2h, soit 14h d'accompagnement avec un consultant dédié)
- Les Travaux personnels inter-séances (exercices, questionnaires, enquêtes métier etc...) et Passation de tests (10h)
- Lors de la dernière séance, le consultant et le bénéficiaire Co-Rédige la synthèse finale pour synthétiser les apports du bilan, formaliser le projet et son plan d'action

D'autre part, le consultant réalise en « backoffice » les :

- Correction, analyse et interprétation des tests et exercices
- Des recherches pour vous aider dans vos enquêtes métiers et l'avancement de votre projet
- Il est un soutien technique et moral en cas de besoin, il reste disponible pour le bénéficiaire

**Les entretiens individuels sont réalisés avec le même consultant, du début à la fin du bilan. L'approche est personnalisée et confidentielle quel que soit le mode de financement.**

## ➤ Horaires

Ils sont définis d'un commun accord entre le consultant et le bénéficiaire en fonction des disponibilités communes. Nous sommes flexibles pour tenter de répondre au mieux à vos besoins. Un calendrier prévisionnel de RDV sera renseigné au début de votre accompagnement pour définir le rythme des séances.

## ➤ Lieu

Plusieurs options sont possibles (à définir lors de l'inscription) :

- 100% présentiel : La prestation se déroule au sein du cabinet Human Perspective situé à St Germain en Laye. Les bureaux sont fermés pour garantir la confidentialité des informations. Vous avez à votre disposition une salle de travail et un ordinateur pour vos recherches documentaires lors des séances.
- 100% à distance : Les RDV sont réalisés en visioconférence uniquement. Peuvent-être utilisés Skype, WhatsApp, Facetime, ZOOM etc...
- Mixte : La prestation se déroulera sur du présentiel (3 séances) et du distanciel (4 séances)

Notre bureau n'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite, nous leur proposons de réaliser leur bilan de compétences à distance.

Dans le cas où vous auriez un besoin d'accompagnement spécifique, Elisabeth BENAÏM, Directrice du cabinet, est à votre disposition pour mettre en place l'ensemble des mesures nécessaires d'accueil et d'accompagnement nécessaires (06 88 47 07 54 / elisabeth.benaïm@human-perspective.fr)

➤ Consultants

Un consultant expert en gestion de carrière, référent pour chaque accompagnement et ainsi permettre un suivi optimum.

## LES OUTILS

Plusieurs outils sont utilisés lors du bilan de compétences. Nous précisons que HUMAN PERSPECTIVE n'utilise que des méthodes et techniques fiables, qui sont mises en œuvre par des personnes qualifiées. Ainsi les outils sont issus d'organismes éditeurs de tests reconnus ou construits par des psychologues du travail et la méthodologie est éprouvée depuis près de 10 ans d'expérience.

➤ Travaux personnels

Ce sont des supports de travail et de réflexion principalement. Ils sont téléchargeable sur l'espace membre du site internet, dès l'engagement du bilan. Ces supports permettent de poser un cadre de travail et de faciliter la réflexion sur des éléments pertinents.

➤ Tests et outils d'Évaluation

Ils seront analysés par un consultant expert afin de définir la personnalité du bénéficiaire, ses aptitudes, ses forces, ses aspirations et ses axes de vigilances. Chaque résultat devra être illustré par le bénéficiaire en trouvant des exemples de réalisations ou d'expérience mettant en lumière chaque trait de personnalité.

➤ Entretiens individuels

Des techniques d'entretien qui permettent de croiser les informations émanant de l'auto-évaluation et des tests. Lors des entretiens, le consultant utilise l'art du questionnement et l'entretien est semi directif. Ce type d'entretien permet de respecter un équilibre entre questions et moments d'expression libre des bénéficiaires. Il vise à guider ce dernier dans ses réflexions.

➤ Fiches outils spécifiques

Le bénéficiaire dispose de divers documents pour faire aboutir un projet professionnel, le consultant identifiera les outils les plus pertinents pour votre bilan :

- Les dossiers ONISEP
- Les fiches métiers APEC
- Des guides spécifiques (CV, LM, entretien recrutement, LinkedIn etc...)

- La plateforme VISIO METIER pour être mis en relation avec des experts métiers et réaliser vos enquêtes métier. Également l'accès à des milliers de fiches métiers et des offres d'emploi géo localisées
- Autres tests de personnalité (entreprenant, profil manager, anglais, allemand, CTPI-R, etc...)

De plus, notre connaissance du tissu économique régional représente une réelle valeur ajoutée pour le bénéficiaire du bilan de compétences. Le suivi de l'évolution du marché local est effectué par le biais de nos lectures quotidienne de presses et sites spécialisés mais aussi par le biais de notre réseau relationnel. Les informations ainsi collectées sont transmises pour la validation du projet professionnel.

## **CONCLUSION**

Nous proposons un accompagnement individuel et structuré avec des professionnels de l'accompagnement ayant une expérience significative en entreprise. Nous sommes experts des méthodes et outils spécifiques à l'analyse des compétences et des personnalités. Nous accompagnons dans la confiance, la bienveillance et dans le respect de la personne.